Plus que deux mois pour passer du FreeStyle Libre 2 au FreeStyle Libre 2 Plus !

À partir du 30 septembre prochain, les capteurs FreeStyle Libre 2 ne seront plus commercialisés : il vous faudra passer à sa version ultérieure, le FreeStyle Libre 2 Plus.

Nous vous en informions en début d'année : le capteur de mesure du glucose interstitiel FreeStyle Libre 2 Plus de la société Abbott est remboursé depuis le 18 février 2025. Ce capteur a vocation à remplacer sa version précédente, le FreeStyle Libre 2, dont **la commercialisation cessera le 30 septembre 2025.**

Soyez rassurés, ce changement ne va pas bouleverser vos habitudes. Voici les principales différences entre les deux capteurs :
- Le FreeStyle Libre 2 avait une durée de 14 jours, c'est dorénavant un jour supplémentaire pour le FreeStyle Libre 2 Plus, qui dure 15 jours. En conséquence, 24 capteurs/an maximum seront pris en charge, contre 26 capteurs par an et par patient pour le système FreeStyle Libre 2.
- Les jeunes patients pourront bénéficier dès leurs deux ans du FreeStyle Libre 2 Plus, là où le FreeStyle Libre 2 était disponible à partir de 4 ans.

Les autres caractéristiques d'utilisation restent inchangées : la compatibilité du FreeStyle Libre 2 Plus avec votre lecteur FreeStyle Libre 2 et l'application FreeStyle LibreLink sur téléphone est automatique.

Nous vous conseillons donc de prendre rendez-vous chez votre prescripteur avant le 30 septembre prochain pour pouvoir mettre à jour votre ordonnance.

Pour les personnes traitées par insulinothérapie intensifiée, c'est-à-dire par pompe externe ou ? 3 injections par jour, et quel que soit leur type de diabète, la prescription initiale du système, ainsi que la prescription suivant la période d'essai, doivent être assurées par un diabétologue ou par un pédiatre expérimenté en diabétologie.
Pour les patients diabétiques de type 2 traités par insulinothérapie non intensifiée (< 3 injections par jour), la prescription initiale du système, ainsi que la prescription suivant la période d'essai doivent être assurées par un médecin généraliste ou un diabétologue ou par un pédiatre expérimenté en diabétologie.

Pas d'inquiétude si vous avez encore des capteurs FreeStyle Libre 2 chez vous : ils resteront parfaitement fonctionnels après le 30 septembre, seule leur délivrance en pharmacie ne sera plus possible à partir de cette date.

Nous vous rappelons qu'Abbott met à votre disposition une filière de recyclage de vos capteurs FreeStyle Libre usagés, EasyToCollect.

Pour en savoir plus sur ce changement, demandez conseil à votre diabétologue ou votre médecin généraliste.

Sources :
Arrêté du 3 février 2025 portant inscription du système flash d'autosurveillance du glucose interstitiel FREESTYLE LIBRE 2 PLUS de la société ABBOTT France au titre I de la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale

Pour consulter les résultats de l'étude menée de notre Diabète LAB sur FreeStyle Libre 2 Plus :
Freestyle Libre 2 plus, le temps de la mesure

Crédit photo : ©Mediaphotos